

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 25 (1954)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES INTÉRÊTS DU JURA

Bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 12. Décembre 1954

SOMMAIRE :

*Les conditions de parenté et de consanguinité
chez le cheval du Jura
Urbanisme*

Les conditions de parenté et de consanguinité chez le cheval du Jura

I. La population observée

Pour le zootechnicien il est intéressant, à plusieurs points de vue, de connaître la constitution génétique d'une race. En effet selon les résultats obtenus il pourra en tirer des conclusions pertinentes quant aux systèmes ou méthodes d'élevage à appliquer en vue de l'amélioration de la dite race.

Plusieurs auteurs se sont déjà intéressés à la généalogie de la race du Jura. Toutefois les travaux les plus importants des Duerst, Jobin, Gisler, Carnat, Gerber n'ont fait que d'attirer l'attention sur l'importance du problème. Ce n'est qu'en 1945 que Lörtscher¹ étudiait la question de façon approfondie. Cette très importante étude servira de point de comparaison à certaines données de ce travail et nous y reviendrons à plusieurs reprises.

Les méthodes statistiques en biologie et en agronomie utilisées aujourd'hui permettent de travailler rapidement et avec une erreur moyenne très faible. Il n'est pas nécessaire de porter l'étude sur tous les individus formant la race, mais seulement sur un certain nombre d'entre-eux. Toutefois vu sous l'angle purement mathématique de la question, la fréquence ne devrait pas être inférieure à 50 individus. Si nous devons travailler avec une fréquence moindre l'erreur moyenne augmente rapidement et de ce fait les résultats ne sont mathématiquement pas sûrs.

Dans cette étude, le matériel des juments à disposition provient essentiellement des syndicats d'élevage chevalin d'Ajoie, Vallée de Delémont, Franches-Montagnes, Haut-Plateau-Montagnard, Bellelay et Tramelan-Erguel. Des 363 juments observées, nous avons éliminé 14 bêtes dont l'ascendance n'était pas sûre ou pas contrôlable ; de ce fait il nous est resté 349 juments. Ces dernières choisies au hasard dans le berceau d'élevage de la race représente bien le troupeau d'élevage actuel. D'autre part la plupart des géniteurs mâles faisant la monte actuellement proviennent également des syndicats indiqués ci-dessus.